

JD  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-285 du 12 Juillet 1988

portant approbation du budget prévisionnel exercice 1988 de la société de gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

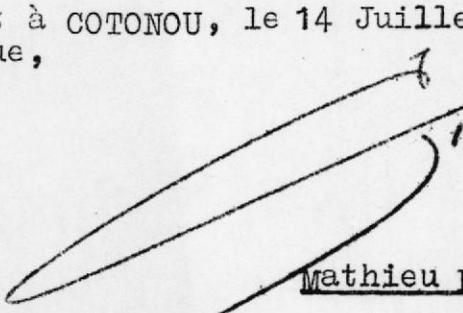
- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi fondamentale de la République populaire du Bénin et les Lois constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 88-51 du 26 janvier 1988 portant composition du conseil Exécutif National et de son comité permanent ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques,
- VU le décret N° 83-112 du 4 Avril 1983 portant création et approbation des statuts de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) ;
- SUR rapport du Ministre délégué auprès du président de la République, chargé de l'Intérieur, de la sécurité publique et de l'Administration territoriale ;
- LE comité permanent du conseil Exécutif National entendu en sa séance du 25 Juin 1988,

DECRETE :

Article 1er. - Est approuvé, le budget prévisionnel de la société de gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) pour l'exercice 1988 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2. - Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à COTONOU, le 14 Juillet 1988  
par le président de la République,  
chef de l'Etat, président du  
conseil Exécutif National,

  
Mathieu KERÉKOU

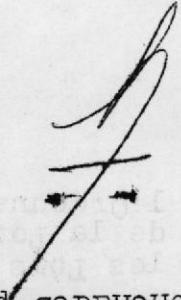
.../...

Le Ministre des finances  
et de l'Economie

Le Ministre Délégué auprès du  
président de la République,  
chargé de l'Intérieur, de la  
Sécurité publique et de l'Ad-  
ministration territoriale.



Barnabé BIDOUZO



Edouard ZODEHOUGAN

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 SPD 2  
MFE 4 MISPAT ET SES DIRECTIONS 14 AUTRES MINISTERES 13 DEP-INSAE-  
DLC 6 IGE ET SES SECTIONS 3 DCCT-ONEPI-GDE. CHANC. 3 DB-DCOF-DSDV 6  
TRESOR 2 DI 2 UNB-FASJEP-BN-DAN 4 SOGEMA 10 CCIB 2 JORPB1.-